



# Saint - Savin



au fil de l'info

## Écoles et Collège...

### Street art et activités périscolaires !

C'est la rentrée. Les enfants de l'école Léon Edoux de Saint-Savin vont à nouveau bénéficier d'activités périscolaires diverses telles que le chant choral, la peinture, des activités sportives, art plastique, la musique, le billard, le bricolage scientifique, la découverte des plantes, la couture, le tennis de table, les jeux de société... financées par les communes du regroupement et coordonnées par M. Fessard.

Le 22 juin dernier a eu lieu le vernissage d'une fresque réalisée par les élèves de CM2, sur un mur de l'école en présence des élèves, enseignants, intervenants, représentants des élus et Christine Smith, animatrice de l'activité "Street Art".

Le Street Art est une forme d'art visuel créée dans l'espace public, présentée au sein d'une communauté sur les immeubles, rues et autres surfaces visibles environnantes à distinguer du vandalisme qui, lui, n'a aucune valeur artistique. Il a semblé intéressant à Christine Smith d'initier les enfants à cette forme d'art, de les faire travailler sur des supports inhabituels : les murs, avec des médiums différents : les bombes aérosol mais également d'intervenir sur un très grand format.

Au début du projet, les enfants ont découvert cette forme d'art grâce à une présentation en classe. Ils ont échangé sur différents artistes à l'aide de documentation et de photos. Ils ont pu réfléchir sur les thèmes et les enjeux for-

mels et intellectuels développés dans le Street Art et ont pu s'engager plus facilement dans la création. Le thème retenu pour l'œuvre est la Gartempe, rivière qui constitue le point central de Saint-Savin, et des éléments caractéristiques de notre village.

Les élèves ont réalisé les esquisses préparatoires en petit format sur papier. Au cours de ce travail d'expérimentation et de réflexion, ils ont choisi collectivement les éléments qui figurent sur la fresque finale. Ils ont ainsi appris à développer leur sens de la création artistique en apprenant des techniques artistiques nouvelles. Ils ont appris à travailler ensemble, à respecter le travail des autres et arriver à la finalité d'un projet commun mais aussi à mener des recherches individuelles. Cet atelier a aussi permis aux enfants de développer un sentiment de fierté commune et d'augmenter leur estime de soi grâce à la présentation publique de la fresque le vendredi 22 juin.

Dans son discours le Premier Adjoint a souligné l'importance du travail en équipe et de la solidarité du groupe pour la réalisation d'une œuvre collective à partir d'une méthodologie de travail qui est celle du développement de projet dans la vie d'adulte, il a fait un parallèle avec l'équipe de France de football au mondial. Il a félicité les enfants et Christine pour leur réalisation qui sera visible durablement dans l'enceinte de l'école

Photo Rémy Berthon



## ÉDITO

Voilà plus d'un mois que la rentrée scolaire est effectuée, il s'agit de la dernière année sous cette forme. En effet, dès la rentrée prochaine, après un travail en comité de pilotage, nos deux communes ont pris le parti, devant le problème démographique, de créer un pôle éducatif basé à Saint-Savin. En contrepartie, nous réfléchissons sur un projet d'occupation des locaux de Saint-Germain, lequel est bien avancé.

Ces projets s'inscrivent dans un esprit de collaboration et de construction intelligente d'aménagement du territoire.

Il en est de même lorsque l'on parle PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal).

Évitons les doublons et privilégions la complémentarité. Pour exemple les zones d'activités, d'un côté soutenons un projet de zone sur Saint-Germain en bordure de la RD 951 et de l'autre privilégions l'économie commerciale et touristique à Saint-Savin.

À l'heure des restrictions budgétaires il apparaît opportun de mutualiser un maximum, ce que nous faisons déjà avec le monde associatif, le matériel et même quelquefois le personnel.

Puisque je parle d'aménagement et de PLUI, cela me fait rebondir sur le PADD (Projet d'Aménagement et Développement Durable).

L'été que nous venons de vivre se charge de nous rappeler que les degrés supplémentaires annoncés par bon nombre de scientifiques et utopiques pour quelques « climato-sceptiques » s'avèrent être en réalité non pas au futur mais bien au présent.

Les canicules, les tempêtes, le dérèglement des saisons apportent leurs lots de catastrophes à travers le monde. Il est vraiment temps de réagir et de prendre conscience, il y va de l'avenir de nos enfants.

À ce sujet, je voudrais féliciter le groupe d'agriculteurs qui réfléchit comment passer à l'agriculture raisonnée et ceux déjà convertis au "bio". Cette démarche est valable pour nous tous qui sommes encore des apprentis en matière d'environnement, c'est indiscutable. Il va falloir apprendre et vite.

Le Maire, Jean-Marie Rousse

## Nos écoles

Après avoir été mises à disposition du centre de loisirs de la MJC "La Vigne aux Moines", nos écoles ont retrouvé leur vocation première le 3 septembre, jour de rentrée scolaire.

Les effectifs restent stables, en primaire soit 64 élèves répartis sur 3 classes et 20 élèves en maternelle. L'équipe enseignante reste identique. Une assistante de vie scolaire intervient en primaire auprès d'un enfant.

La municipalité accorde une dotation à chaque école pour l'achat de fournitures, manuels et matériels mis à disposition des enfants, soit au global 5400 euros et participe aux frais de déplacements pour des activités telles que la piscine, le gymnase et diverses visites à hauteur de 4500 euros.

### Les services de restauration scolaire et de garderie

Pour la somme de 2,60€, une soixantaine d'enfants bénéficient quotidiennement de la cantine. L'approvisionnement se fait au maximum en circuits courts, trois producteurs et les commerçants locaux. À chaque fin de repas, les aliments non consommés sont pesés afin de sensibiliser les enfants au gaspillage alimentaire.

Le service de garderie est possible pour 1,25€ le matin, et 1,65€ le soir (goûter compris). Les horaires pourront être ajustés en fonction de la fréquentation.

### L'avenir des écoles de Saint-Savin et Saint-Germain rentrée 2019/2020

Afin d'anticiper une baisse des effectifs, les

Conseils Municipaux ont voté le rapprochement de nos deux écoles à la rentrée 2019 sous forme d'un pôle éducatif unique géré par une convention signée par nos deux communes.

Dans le cadre du projet de groupe scolaire unique pour les 2 communes sur le site de Saint-Savin, le conseil municipal sollicite l'assistance à maître d'ouvrage proposée par l'Agence Territoriale de la Vienne (AT86) pour nous fournir un diagnostic et une analyse selon 3 axes : humaine, technique, financière ainsi que l'étude de faisabilité. Les travaux globaux envisagés doivent permettre de répondre aux normes et exigences réglementaires, de les hiérarchiser pour intervention en plusieurs phases et de respecter les règles qui gèrent les marchés publics (interdiction de "segmenter" les travaux pour un même projet d'écoles, cantine comprise).

### Appel à projet ENIR

Le Conseil Municipal donne son accord de principe pour la candidature pour appel à projets "Écoles numériques innovantes et ruralité", le Projet ENIR, phase 2 de l'appel à projets émis par l'État, au titre des investissements d'avenir, destiné à soutenir le développement de l'innovation numérique pour l'éducation dans les écoles élémentaires (cycle 2 et 3) des communes rurales.

Ces projets pédagogiques, présentés dans le cadre des réponses à cet AAP, doivent reposer sur le volontariat des équipes pédagogiques concernées qui s'engageront, avec le

soutien des académies (accompagnement, formation, ressources...), à mettre en œuvre les innovations pédagogiques proposées. La réponse à l'AAP sera ainsi l'expression de la volonté de chacun des acteurs, collectivité, équipe pédagogique, Académie, de faire converger leurs efforts au service du projet sollicitant le soutien du Programme des Investissements d'Avenir.

Au fur et à mesure des réunions du comité de pilotage (constitué d'enseignants, de parents, d'élus, des deux communes, de membres de l'Éducation Nationale) et des réunions d'élus, plus d'informations vous seront données dans les prochains bulletins municipaux.

### Rappel des règles de stationnement devant les écoles

En raison de l'état d'urgence décrété par l'État suite aux attentats terroristes et du plan Vigipirate, l'Arrêté n°64/2017 a été pris concernant le stationnement devant les écoles, à savoir :

« Article 1<sup>er</sup> : Le stationnement minute est autorisé et seulement au droit des trottoirs le long du mur en face l'école primaire. Le stationnement en épi à proximité des établissements scolaires est interdit de manière à laisser libre la circulation, évitant ainsi les zones tampon ».

Nous demandons aux parents d'élèves de respecter strictement cet arrêté et d'éviter les stationnements et attroupements prolongés devant le groupe scolaire.

## La rentrée au Collège Prosper Mérimée

192 élèves répartis sur 8 classes (27 élèves de moins que l'an passé, en raison de l'évolution de la démographie en milieu rural) ont fait leur rentrée au collège début septembre. Suite au départ du Principal Adjoint, de la gestionnaire et de la secrétaire, trois personnes ont pris leurs nouvelles fonctions sur le site de Saint-Savin : Mme Sabrina BOINARD, Principale Adjointe, Mme Pauline LEGENDRE, gestionnaire et Mme Murielle

REMAUD, secrétaire. Le collège dépend de la cité scolaire Jean Moulin de Montmorillon dirigée par Thierry Audonnet. Les collégiens sont encadrés par 18 professeurs, un CPE et trois assistants d'éducation. Le Collège affiche un taux de réussite de 90% au Brevet national des collèges à la session de juin 2018, les trois quarts des diplômés l'ont obtenu avec mention.

Depuis la rentrée, les classes de 5<sup>e</sup> accompa-

gnées de Madame Briand, professeur d'arts plastiques, ont visité le château d'Oiron. Evans Mbugua artiste designer, en résidence à la galerie ER a passé deux journées au collège.

Les 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> ont participé à une action "Nettoyons la Nature" avec leur professeur de SVT, M. Montagne.

De nombreux projets en gestation vont être présentés au Conseil d'Administration.

## Amélioration de l'Habitat (PIG et OPAH Centre-Bourg)

Venez vous renseigner sur les différentes aides pour l'amélioration de l'habitat (aménagement pour maintien personnes âgées à domicile, isolation, chauffage, ravalement de façade, etc..) sur

la place de la libération, jour de la foire, le vendredi 7 décembre 2018 au matin. Des spécialistes mandatés par la CCVG seront heureux de vous accueillir. Renseignements à la mairie.

Un service d'intérêt public, conseil personnalisé gratuit : Pour connaître votre éligibilité aux différents dispositifs contactez votre Espace Info Energie :

## Une gestion publique à votre service



Eaux de Vienne-Siveer est une structure publique qui prend en charge la gestion de l'eau et de l'assainissement collectif et non collectif sur une grande partie du département de la Vienne.

Un prix unique et maîtrisé, un soutien aux plus démunis, le prélèvement mensuel, un atout pour votre budget, un service gratuit aux abonnés (depuis [eauxdevienne.fr](http://eauxdevienne.fr), vous pouvez vous créer un espace personnel sécurisé pour visualiser vos factures, payer en ligne ou mettre à jour vos coordonnées postales).



SoliHa Tél : 05 49 61 61 91 / [soliha86@eie-na.org](mailto:soliha86@eie-na.org)

## LA VIE DE NOTRE COMMUNE

### RAPPEL : RAMASSAGE DES DÉCHETS MÉNAGERS : SIMER

Les conseils pour permettre une bonne collecte de vos déchets

#### Pour la collecte en porte à porte :

Déposez votre sac de façon bien visible pour les agents de collecte,

Pour une collecte le matin, les sacs **ne sont à déposer que la veille au soir.**

Pour une collecte l'après-midi, les sacs sont à déposer avant midi.

#### Pour la collecte en point de regroupement :

- dépose interdite sous peine d'amende aux personnes qui ont le ramassage porte à porte,
- dépose réservée aux personnes identifiées).

Déposez vos sacs dans les bacs dédiés :

**bac couvercle jaune** : sacs transparents ou jaunes,

**autre bac** : sacs noirs.

**Attention DANGER** : ne jetez pas dans votre sac, des déchets qui pourraient être tranchants ou dangereux pour les agents de collecte et de tri, sinon emballez-les bien.

### RAPPEL ÉLAGAGE

La municipalité vous rappelle qu'il vous appartient d'accomplir l'élagage de vos plantations situées aux abords des réseaux (téléphone et électricité), et à l'aplomb de la limite des voies sur une hauteur de 5m le long des routes et trottoirs (arrêté municipal N° 61/2014).

**Responsabilité du propriétaire des plantations** : Les propriétaires de plantations qui dépassent de leur propriété en sont civi-

lement responsables. En cas de dommage, leur responsabilité civile pourra être engagée (articles 1382 et suivants du Code civil). Cette responsabilité peut être mise en jeu tant par la commune que par les administrés qui s'estiment lésés. Par ailleurs, comme évoqué ci-avant, leur responsabilité pénale peut être recherchée en cas de constatation d'une infraction (exemples : à un arrêté municipal, aux dispositions du Code rural, etc.).

Frais : charge et recouvrement : comme l'évoque l'article L. 2212-2 ci-avant mentionné : « Les frais afférents aux opérations sont mis à la charge des propriétaires négligents ou de leurs représentants ». Le recouvrement des dépenses est effectué par émission d'un titre de perception à l'encontre du propriétaire récalcitrant, arrêté et rendu exécutoire.

### ENTRETIEN VOIRIE

La compétence voirie est de la responsabilité de la CCVG (communauté de communes Vienne et Gartempe) qui a sous-traité à l'entreprise COLAS les travaux réalisés au carrefour de Babousseau (une intervention pour l'écoulement de l'eau en tête de buse sera réalisée en complément). L'entretien de la voirie sur la commune est sous-traitée au SIMER (nid-de-poule, fissurage, etc...).

### ENTREPRISES ET ARTISANS

Dématérialisation des marchés publics au 1<sup>er</sup> octobre 2018, marché avec **seuil d'un montant de 25.000€!**

Les obligations de dématérialisation lors de la passation des marchés publics d'un mon-

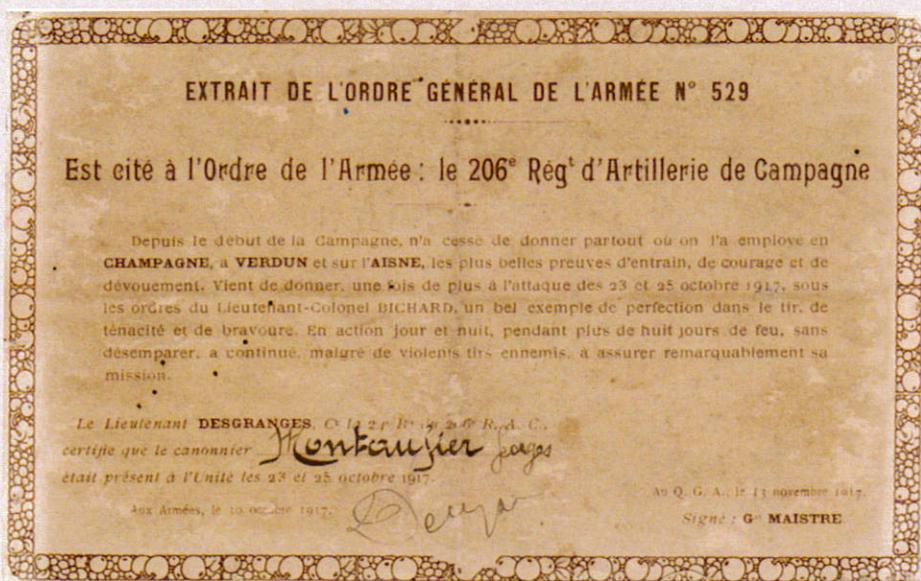
tant égal ou supérieur à 25000 € à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2018 concernent toutes les entreprises et artisans locaux qui désirent faire des travaux pour les collectivités. Les marchés de gré à gré avec comparaison de 3 devis ne concernent que les marchés inférieurs au seuil de 25.000 € depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2018.

Pour les professionnels, il suffit de se connecter sur la plateforme des marchés sécurisés à partir d'un ordinateur (<https://www.marches-securises.fr/>) . Aux entreprises qui souhaitent répondre à un appel d'offres et, pour ce faire, souhaitent récupérer le DCE un ordinateur connecté sur Internet ; marches-securises.fr s'utilise au travers de n'importe quel navigateur sans installation d'aucun logiciel sur l'ordinateur. En revanche, il est recommandé d'utiliser une connexion haut débit pour plus de confort. Enfin, les pièces que vous téléchargerez sont compressées (format .zip), votre ordinateur doit être équipé d'un outil de décompression.

**Coût** : le téléchargement des DCE est gratuit. L'envoi de réponses par voie électronique, via marches-securises.fr, est gratuit. L'abonnement aux alertes par e-mail pour ce qui concerne les annonces publiées sur marches-securises.fr est gratuit.

**Avantages** : gain de temps : avec marches-securises.fr, plus besoin de se déplacer pour récupérer le DCE. Plus de ressaisies : avec marches-securises.fr, vous disposez tout de suite des pièces sous format électronique que vous pouvez directement utiliser pour commencer à élaborer votre réponse.

## CENTENAIRE DE L'ARMISTICE DE 1918 : N'OUBLIONS PAS !



Du 23 au 25 octobre 1917, le 206<sup>e</sup> Régiment d'Artillerie de campagne était présent dans les batailles du "Chemin des Dames" lors de la reprise du Fort de La Malmaison. Georges Montauzier, habitant de Saint-Savin, canonnier, engagé à 17 ans, appartenait à ce régiment. Nous remercions sa fille, Mme Jacqueline Duplex, habitante des "Rives de la Gartempe" pour nous avoir confié ces documents. Ayons une pensée pour tous ces courageux combattants.





Marché des producteurs, 27 juillet



14 juillet, C. des Fêtes



# L'été



Evangelische Kantorei, 1<sup>er</sup> juin



Les Virtuoses, 17 août, MPVG



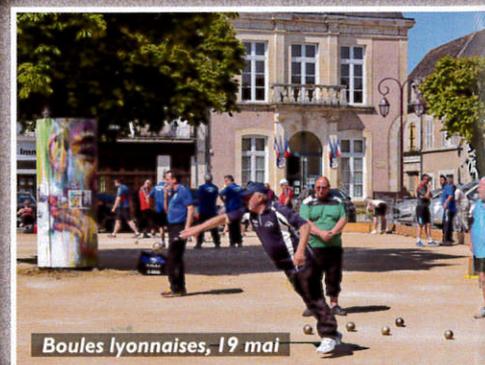
Tri des bouchons, C. de Jumelage



Robertas Lozinskis, 26 août



Randonnée européenne



Boules lyonnaises, 19 mai



Evans Mbugua, studio mobile, Galerie ER



Evans Mbugua, ateliers avec des 4<sup>e</sup> du collège



Chorales, 10 juin

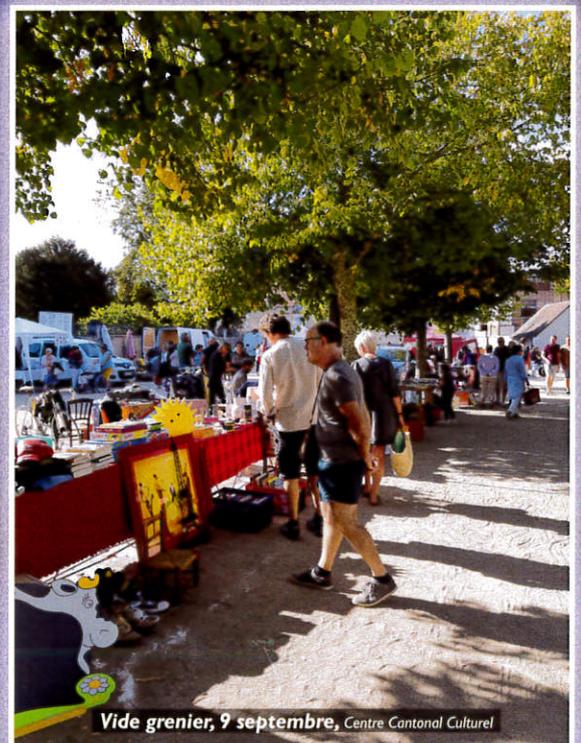


Gartempe Blues Festival, 12 août

# en images



Graff européen, 16 juillet, MJC et C. de Jumelage



Vide grenier, 9 septembre, Centre Cantonal Culturel

## Le Comité de Jumelage

### Un 14 juillet d'exception

Après des mois de préparation sur le thème d'une rencontre intergénérationnelle européenne, la MJC la Vigne aux Moines et le Comité de Jumelage du Saint-Savinois, accueillent les amis allemands, anglais et belges sous un chaud soleil, augurant un week-end du 14 juillet particulièrement joyeux.

Dès le vendredi soir, tandis que les 61 jeunes dont 14 français organisaient leur séjour au camping, les 91 aînés célébraient le début de la rencontre chez leurs hôtes du Saint-Savinois. Les samedi et dimanche, le programme prévoyait la découverte de notre histoire, notre culture et notre patrimoine, en intégrant nos visiteurs aux manifestations du 14 juillet et en parcourant les sentiers environnants.

Tout se déroulait donc au mieux, mais c'était sans compter sur un événement imprévisible : la phase finale de la coupe du monde qui justement concernait trois des nations réunies.

Dès le samedi après-midi, les pronostics allaient bon train, les plus passionnés abandonnant les sentiers pour la télévision ! Quant à Belgique/Angleterre, il se soldait par une bataille d'eau générale au camping...

Le résultat de la finale déclencha une soirée de délire mémorable dans l'esprit du jumelage : les jeunes dans la foule du Futuroscope, les aînés dans la salle des fêtes de Villemort, se mêlant au bal organisé spontanément par les habitants du village. L'Europe était devenue française pour l'occasion !

Et c'est la tête encore remplie de rires et de musique, que ces générations sans frontières se retrouvèrent le lundi matin à Saint-Germain, autour des artistes graffeurs "Jam and Co" pour remplir un immense panneau de bulles légères et joyeuses, comme notre amitié européenne, avant de clore ce magnifique week-end inter



générationnel par un barbecue géant au camping du moulin de la Gassotte.

Les photos de ce formidable week-end seront diffusées lors de notre assemblée générale où nous remercierons de vive voix tous les élus, associations et bénévoles qui nous ont aidés pour réussir ce week-end.

Les inscriptions pour un week-end aussi chaleureux, au marché de Saint-Nicolas à Heusenstamm, sont ouvertes - 7 au 12 décembre 2018 (95,00 €) renseignements : 05.49.46.53.13

### Réception de l'Evangelische Kantorei de Heusenstamm

Du 1<sup>er</sup> au 3 juin, le comité de jumelage a reçu l'Evangelische Kantorei de Heusenstamm, présidée par Jung Rüdiger. Logés au VVF de la Bussière, les 30 choristes ont visité vendredi le centre-ville de Poitiers, puis donné un superbe concert dans le réfectoire des moines de l'Abbaye de Saint-Savin, sous la direction de Dorothea Baumann, suivi d'un sympathique accueil de la municipalité. Le samedi a débuté par la visite guidée de l'abbatiale, où ils n'ont pu se retenir de tester l'acoustique en interprétant un "Magnificat" de JS Bach à la grande surprise des touristes présents, puis ce fut la visite d'Angles-sur-l'Anglin, suivie d'un passage très apprécié par Val Expo à Saint-Pierre de Maillé. En soirée, la chorale "La vie chante" de Michel Hec est venue s'associer à la chorale d'Heusenstamm pour un superbe concert de deux heures dans l'église de Saint-Germain, à

l'issue duquel ont été interprétés 4 chants communs avec inversion des chefs de chœurs.

Pour clore la soirée, tous les choristes et accompagnateurs furent conviés à partager un sympathique repas dans la salle des fêtes de Saint-Germain, repas entrecoupé de chants joyeux et entraînants en français et en allemand.

C'est avec beaucoup d'émotion qu'il a fallu se quitter le dimanche matin en se promettant de se revoir à Heusenstamm au marché de la St-Nicolas.

Il y a quelques jours, nous avons organisé le **tri annuel des bouchons de liège**, au profit de la recherche sur le cancer : 103,7 kg.

A cette occasion, le comité de jumelage remercie la commune de Villemort pour le prêt de sa salle des associations et Martine Dubreuil pour son article dans la Nouvelle République.

Nous serions heureux de pouvoir augmenter notre score car il s'agit à la fois d'une action écologique (recyclage des bouchons en isolant...) et d'une aide, si petite soit-elle, pour lutter contre ce grand fléau qu'est le cancer.

Alors faites savoir autour de vous, que des boîtes de collecte sont à disposition dans toutes les mairies, salles des fêtes et le supermarché de Saint-Savin.

N'hésitez pas à nous écrire pour tout renseignement complémentaire.

## Le Comité des Fêtes

### 14 juillet 2018

La commune et le comité des fêtes ont cette année, particulièrement œuvré pour la réussite de la fête nationale, en présence de nos villes jumelées. Du départ de la caserne des pompiers, le défilé, fanfare en tête, gendarmerie et pompiers, enfants et parents, élus et citoyens s'est rendu place de la Libération pour les honneurs avec remise de récompenses. Un vin d'honneur de la commune et le repas républicain sous les barnums ont précédé les festivités du soir organisées par le comité des fêtes avec repas (assiette du brasseur) et concert dansant. Les bénévoles sont à remercier de leur dévouement au service de tous, ainsi que les personnels de la commune. La soirée a été grandiose avec le spectacle du feu d'artifice offert par la commune et la piste de danse qui a conquis le plus grand nombre. Un succès mérité !



## CASSSG Football

Une nouvelle saison vient de commencer et notre équipe fanion, après son accession en division supérieure, évolue maintenant en R2 (Régionale 2).

Nos équipes séniors 2 et 3 évoluent comme la saison dernière en D3 e D5 (Départementales 3 et 5).

Les effectifs sont stables, nous restons donc optimistes pour tout au moins le maintien dans chaque compétition.

Au niveau de l'École de Football, l'entente avec le club de Vicq-sur-Gartempe a été renouvelée et cette année nous avons pu engager, en plus des équipes garçons dans les catégories 7 à 17 ans (U7 à U 17), une équipe féminine à 8 joueuses de 11 à 13 ans

(U11-U13).

Pour tout renseignement complémentaire concernant l'école ou toute inscription, s'adresser à D. Cottet au 06 74 77 56 96.

Le programme des festivités prévues pour cette nouvelle saison :

- 10 novembre 2018, soirée Tartiflette au profit de l'École de Football,
- 20 janvier 2019, concours de belote
- 9 Mars 2019, dîner-concert du printemps (animation réalisée par un DJ)
- 22 juin 2019, en projet, organisation du 80<sup>e</sup> anniversaire du CA Saint-Savin/Saint-Germain avec au programme un dîner dansant avec grand orchestre.

L'été, ses spectacles et ses activités familiales est déjà passé, mais quelques belles animations restent à venir pour terminer l'année 2018... Une année qui a été riche en nouveautés et en rendez-vous de toutes sortes.

Les mois de juillet et d'août ont mené 12 037 visiteurs à l'abbaye et sur l'ensemble des sites de la Vallée des Fresques. Le contexte de cet été a entraîné une diminution de la fréquentation sur une grande partie des sites touristiques de la région Nouvelle Aquitaine, et l'abbaye ne fait pas exception, sans pour autant enregistrer une chute trop importante. De nombreux facteurs très différents, comprenant les grèves du printemps ou encore la météo compliquée de l'avant-saison ont poussé les touristes français à partir plutôt pour l'étranger. La fréquentation étrangère a été quant à elle en progression.

Le public pour les spectacles des Fresques de la Vallée des Fresques a été au rendez-vous : 374 personnes ont pu profiter des 5 compagnies qui se sont produites à Saulgé, Montmorillon, Jouhet, Antigny et Saint-Germain pendant les deux mois d'été. Merci d'avoir été si nombreux à suivre cette programmation !

D'autres animations sont encore programmées dans les mois à venir : l'église d'Antigny accueillera le spectacle Lettres à Elise, proposé dans le cadre de notre partenariat avec la Comédie Poitou-Charentes. La représentation aura lieu le 18 novembre, à 17h. Un cours de Qi Gong est programmé le 2 dé-

cembre à 17h à l'abbaye. N'hésitez pas à réserver en amont. Et comme l'an passé, la chorale La Vie Chante donnera un concert de Noël dans le réfectoire de l'abbaye le 14 décembre.

Si les séances de méditation guidée de septembre et d'octobre ont dû être annulées, celle de novembre le sera sans doute également. Si vous étiez intéressés pour y participer, n'hésitez pas à consulter le site internet de l'abbaye à la fin du mois d'octobre pour savoir si l'atelier est maintenu ou non.

Enfin, si la programmation culturelle de l'année prochaine n'est pas encore finalisée, nous travaillons avec nos différents prestataires sur la tablette numérique qui sera mise à disposition de nos visiteurs l'été prochain. Cet outil, qui remplacera les livrets papier (et non les visites guidées qui seront toujours indispensables), contiendra de nombreux contenus vidéos, interactifs, adaptés aux familles aussi bien qu'aux passionnés de patrimoine et d'histoire. Ce passage à un outil numérique s'accompagnera d'un changement d'image de l'abbaye, notamment concernant son logo, sa signalétique sur site et ses supports de communication. L'agence de communication Citron pressé a déjà commencé son travail de "modernisation" de l'image de l'établissement, et nous accompagnera jusqu'au lancement de la tablette numérique.

Nous vous souhaitons un bel automne, et vous donnons rendez-vous très vite à l'abbaye et le long de la Vallée des Fresques !

Une résidence d'artiste réussie pour EVANS MBUBUA !

Cette année l'association Les Amis de la Galerie ER avait invité un artiste kenyan à rencontrer le public



Saint-Savinois et les touristes. L'exposition de ses œuvres, visible tout l'été à la galerie ER a servi de lien pour mieux comprendre l'univers de l'artiste.

Le public local a joué le jeu et a beaucoup aimé les prises photographiques, réalisées sur la place dans le studio photo mobile de l'artiste, habillé d'un fond graphique et accompagné d'accessoires (voir planche photos).



Durant les journées du patrimoine, ce fut l'occasion de rencontrer Evans Mbuja autour de visites

commentées qui retraçaient son travail crée cet été à Saint-Savin : Fonds graphiques réalisés à partir de pictogrammes trouvés à Saint-Savin (qui serviront dans ses prochaines œuvres), vidéos autour de l'abbatiale, ainsi que 2 ateliers avec des 4<sup>e</sup> du collège de Saint-Savin. (voir photos)

Lesamisdelagalerieer@gmail.com

## "Musique et Patrimoine en Vienne et Gartempe"

L'association saint-savinoise Musique et Patrimoine est très heureuse de cette première édition du Festival Musique et Patrimoine en Vienne et Gartempe. Ce festival, qui est la continuité du Festival de Piano de l'Abbaye de Saint-Savin, se veut plus complet et ouvert à tous les genres musicaux, musique de chambre, piano, tango argentin ou jazz et à tous les sites de la région dans le Montmorillonnais, le Châtelleraudais, le Haut Limousin et le Berry. Mais Saint-Savin a gardé la plus belle part avec pas moins de sept concerts, donc cinq à l'Abbaye mais aussi dans un site d'exception, au domaine du Mont Saint-Savin qui nous a ouvert les portes pour deux concerts en plein air. Saint-Savin a ainsi accueilli de nombreux

musiciens, avec surtout la venue d'un des meilleurs pianistes français de notre temps, Philippe Cassard, pour un concert qui a conquis le public venu en très grand nombre. Au total, le festival a reçu plus de 1600 spectateurs, assurant la pérennité du festival et de l'association !

Pour la prochaine édition et les prochains événements, notre association serait heureuse de compter sur toujours plus de public mais aussi d'adhérents et de bénévoles. N'hésitez pas à contacter Anna et Philippe Argenty, les directeurs artistiques (au 07 61 46 99 97) pour proposer votre aide !

Nous vous encourageons à venir lors de la prochaine AG le jeudi 22 novembre 2018 à 18h au centre médico-social, place de la

Libération à Saint-Savin. Ce sera pour tous l'occasion de se rencontrer, de découvrir les prochains événements, ainsi que la programmation 2019 !

Musicalement, l'équipe de l'Association Musique et Patrimoine en Vienne et Gartempe.





## Citoyenneté

Le bel exemple ! Le club de pétanque avec son président Jean Nobilet a répondu présent pour organiser le nettoyage de la promenade en lien avec l'équipe technique de la commune le lundi 2 juillet. C'est la deuxième année que les bénévoles se retrouvent en début de période estivale avec leurs outils pour enlever mauvaises herbes, feuilles et autres déchets déposés sur le bord de

la Gartempe. Cette demi-journée citoyenne s'est terminée en présence de M. le Maire autour du verre de l'amitié.



### ATTENTION AUX DÉPOTS SAUVAGES !

Le fait d'abandonner, de jeter ou de déverser des déchets, en un lieu public ou privé, à l'exception des emplacements désignés à cet effet par le SIMER constitue une infraction de 2<sup>e</sup> classe passible à ce titre d'une amende de 150 euros.

La même infraction commise à l'aide d'un véhicule constitue une contravention de 5<sup>e</sup> classe, passible d'une amende de 1 500 euros, montant pouvant être porté à 3 000 euros en cas de récidive. Si vous constatez un dépôt sauvage de déchets, déclarez-le à la mairie.



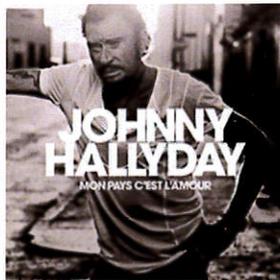
Ouverture Déchetterie de Saint-Savin : à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019, fermeture le lundi après-midi et le mardi toute la journée.

### Lanceur d'Alerte Anonyme !!!

*Le Maire reçoit du courrier non signé pour "alerter sur des situations jugées dangereuses" par le dénonciateur. Nous tenons à préciser à nos concitoyens que nous recevons sur rendez-vous à la mairie pour échanger sur les situations qui vous préoccupent, en particulier concernant les risques à la personne ou aux biens. Lors de ces rendez-vous, nous pouvons donc prendre en compte l'alerte si elle est pertinente et de la compétence du Maire et fournir à la personne des précisions sur les responsabilités de chacun et du périmètre d'action de la commune (ou du Maire). La protection sous anonymat n'est pas constructive et ne correspond pas à la participation active des citoyens de la commune que souhaite le Conseil Municipal.*

### TOMBER ENCORE ... UNE DERNIERE FOIS

Il s'en est allé l'an passé par une sombre nuit de décembre...  
À ses obsèques la France et les français ont tenu à lui rendre un dernier hommage.  
Les rues de Paris, ensoleillées pourtant, étaient noires de monde.  
Noires en souvenir de ses concerts éblouissants, gigantesques parfois...  
Pour une dernière communion... Une dernière ferveur...  
On l'appellait Johnny ...  
Ces jours-ci, son ultime album, attendu comme un ultime lien, est maintenant là...  
Comme une dernière étreinte.  
Dix chansons enregistrées dans la souffrance, au cœur du corps, au cœur d'un corps malade.  
En fin de souffle. (texte de Yves Lanneau)  
Un de ces dix textes "Tomber encore", a été écrit par un Saint-Savinois, Boris Lanneau.



Crédit photo : Dimitri Coste - Warner Music France

### INFOS UTILES

• **Nouvelles modalités d'inscription sur listes électorales** : réforme de la gestion des listes électorales et mise en place d'un Répertoire Électoral Unique (REU).

**L'inscription sur les listes électorales est possible toute l'année.** En 2019 : le dernier jour du 2<sup>e</sup> mois précédant le scrutin. Les élections européennes auront lieu le 26 mai 2019. À partir de 2020, pour voter à un scrutin, l'électeur devra déposer sa demande d'inscription au plus tard le 6<sup>e</sup> vendredi avant le scrutin.

• **À 16 ans : recensement**

À la date anniversaire de ses 16 ans, et jusqu'à trois après, tout jeune français (fille et garçon), doit se faire recenser à la mairie de son domicile avec une pièce d'identité, le livret de famille et un justificatif de domicile. Une attestation est délivrée. Cette attestation est nécessaire pour se présenter aux examens et concours type bac, permis de conduire...

• **Demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle 2018**

Les administrés qui souhaitent soumettre à leurs assurances un dossier de remboursement dans le cadre de catastrophe naturelle, doivent déposer une demande de reconnaissance de catastrophe naturelle à la mairie avant le 1<sup>er</sup> décembre 2018, délai de rigueur

• **Enquête d'utilité publique pour l'installation d'un parc éolien à la Bussière**

Le dossier comportant une étude d'impact est déposé à la Mairie de la Bussière du lundi 22 octobre au lundi 26 novembre. Pendant cette période le public pourra consigner ses observations, propositions ou contre-propositions sur le registre d'enquête établi à cet effet - aux jours et heures d'ouverture habituels de la Mairie du lundi au jeudi de 10h à 12h30 et 15h à 16h30 et le vendredi de 10h à 12h30.

Les observations, propositions ou contre-propositions peuvent aussi être enregistrées à l'adresse électronique suivante : [pref-enquetes-publiques@viennedupoit.fr](mailto:pref-enquetes-publiques@viennedupoit.fr) ou adressées par correspondance au Commissaire-Enquêteur à la Mairie de la Bussière, route de Saint-Pierre de Maillé 86310 La Bussière.

## AGENDA NOVEMBRE/JANVIER 2019

- samedi 10 novembre Cinéma "Divines" de Houda Benyamina, au Centre Médico Social, gratuit, 20h
- Jeudi 15 novembre Soirée accordéon, avec Jacques Jassinot au bar/restaurant, le Pass-Temps, place de la République, à partir de 19 h
- samedi 17 novembre LOTO organisé par l'Association des Parents d'Élèves de Saint-Savin au groupe scolaire Léon Edoux, 20h
- dimanche 18 novembre "Lettre à Élise" spectacle à l'église d'Antigny
- dimanche 25 novembre "VIDE TA CHAMBRE" organisé par l'Association des Parents d'Élèves de Saint-Savin devant le réfectoire de l'Abbaye
- dimanche 02 décembre Cours de Qi Gong, à l'Abbaye, 17 h
- samedi 08 décembre Cinéma "Visages, villages" d'Agnès Varda et JR, au Centre Médico Social de Saint-Savin, gratuit, 20 h
- vendredi 14 décembre Chorale "La vie chante" au réfectoire de l'Abbaye, 20 h
- lundi 7 janvier Vœux du maire, au réfectoire de l'Abbaye, 18 h

### Conférences du Centre Cantonal Culturel

- vendredi 9 novembre "Faits et personnages tonnants ou tragique au cours de la guerre 14/18", Sauveur Forte, Historien  
Salle des associations à Saint-Savin, 20h
- vendredi 7 décembre "Le char de la victoire de la première guerre mondiale", Didier Martinaud, Professeur Agrégé de Mathématiques  
Salle des fêtes de Villemort, 20h
- vendredi 11 janvier 2019 "Les forçats de la faim en 1847" Léandre Boizeau, Ecrivain-Conteur  
Salle des associations à Saint-Savin, 20h

voir renseignements complémentaires et autres animations sur le site de l'Office de Tourisme : [www.saintsavin.com](http://www.saintsavin.com).

